



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**UIT-T**

SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE L'UIT

**X.680**

**Corrigendum 1**  
(06/99)

SÉRIE X: RÉSEAUX POUR DONNÉES ET  
COMMUNICATION ENTRE SYSTÈMES OUVERTS

Réseautage OSI et aspects systèmes – Notation de  
syntaxe abstraite numéro un (ASN.1)

---

Technologies de l'information – Notation de syntaxe  
abstraite numéro un: spécification de la notation de  
base

**Corrigendum technique 1**

Recommandation UIT-T X.680 – Corrigendum 1

(Antérieurement Recommandation du CCITT)

---

RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE X  
**RÉSEAUX POUR DONNÉES ET COMMUNICATION ENTRE SYSTÈMES OUVERTS**

<b>RÉSEAUX PUBLICS POUR DONNÉES</b>	
Services et fonctionnalités	X.1–X.19
Interfaces	X.20–X.49
Transmission, signalisation et commutation	X.50–X.89
Aspects réseau	X.90–X.149
Maintenance	X.150–X.179
Dispositions administratives	X.180–X.199
<b>INTERCONNEXION DES SYSTÈMES OUVERTS</b>	
Modèle et notation	X.200–X.209
Définitions des services	X.210–X.219
Spécifications des protocoles en mode connexion	X.220–X.229
Spécifications des protocoles en mode sans connexion	X.230–X.239
Formulaires PICS	X.240–X.259
Identification des protocoles	X.260–X.269
Protocoles de sécurité	X.270–X.279
Objets gérés des couches	X.280–X.289
Tests de conformité	X.290–X.299
<b>INTERFONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX</b>	
Généralités	X.300–X.349
Systèmes de transmission de données par satellite	X.350–X.399
<b>SYSTÈMES DE MESSAGERIE</b>	<b>X.400–X.499</b>
<b>ANNUAIRE</b>	<b>X.500–X.599</b>
<b>RÉSEAUTAGE OSI ET ASPECTS SYSTÈMES</b>	
Réseautage	X.600–X.629
Efficacité	X.630–X.639
Qualité de service	X.640–X.649
Dénomination, adressage et enregistrement	X.650–X.679
<b>Notation de syntaxe abstraite numéro un (ASN.1)</b>	<b>X.680–X.699</b>
<b>GESTION OSI</b>	
Cadre général et architecture de la gestion-systèmes	X.700–X.709
Service et protocole de communication de gestion	X.710–X.719
Structure de l'information de gestion	X.720–X.729
Fonctions de gestion et fonctions ODMA	X.730–X.799
<b>SÉCURITÉ</b>	<b>X.800–X.849</b>
<b>APPLICATIONS OSI</b>	
Engagement, concomitance et rétablissement	X.850–X.859
Traitement transactionnel	X.860–X.879
Opérations distantes	X.880–X.899
<b>TRAITEMENT RÉPARTI OUVERT</b>	<b>X.900–X.999</b>

# NORME INTERNATIONALE 8824-1

## RECOMMANDATION UIT-T X.680

### TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – NOTATION DE SYNTAXE ABSTRAITE NUMÉRO UN: SPÉCIFICATION DE LA NOTATION DE BASE

#### CORRIGENDUM TECHNIQUE 1

##### Résumé

Le présent corrigendum technique de la Rec. UIT-T X.680 | ISO/CEI 8824-1:

- a) indique quels sont les caractères du jeu de caractères ASN.1;
- b) précise la signification des termes "caractère espace blanc" et "caractère retour à la ligne";
- c) indique l'effet des contraintes de sous-typage utilisées avec les notations "COMPONENTS OF" et SelectionType;
- d) corrige la production "ElementSetSpecs" pour que la syntaxe n'admette pas de type qui n'ait pas de valeur;
- e) précise que, lorsqu'un intervalle est utilisé dans la spécification d'une notation "PermittedAlphabet", les limites supérieure et inférieure doivent comporter chacune un seul caractère;
- f) précise les règles concernant l'unicité des étiquettes lorsque le point d'insertion d'extension n'est pas situé à la fin du type "séquence" ou "SET";
- g) apporte diverses corrections d'édition.

##### Source

Le Corrigendum 1 de la Recommandation X.680 de l'UIT-T a été approuvé le 18 juin 1999. Un texte identique est publié comme Corrigendum technique 1 de la Norme ISO/CEI 8824-1.

## AVANT-PROPOS

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'études à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T, lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT.

Dans certains secteurs des technologies de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

## NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression "Administration" est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue.

## DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un Membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT n'avait pas été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux responsables de la mise en œuvre de consulter la base de données des brevets du TSB.

© UIT 2000

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
1) Paragraphe 3.8.5.3 .....	1
2) Paragraphe 10.1 .....	1
3) Nouveau paragraphe 11.1.6 .....	2
4) Paragraphe 11.4 .....	2
5) Paragraphe 12.17 .....	2
6) Paragraphe 19.4 .....	2
7) Paragraphe 19.5 .....	2
8) Paragraphe 19.6 .....	3
9) Paragraphe 21.15 .....	3
10) Paragraphes 24.4 et 26.2 .....	3
11) Paragraphes 24.5.2 et 24.5.3 .....	3
12) Paragraphe 24.6 .....	3
13) Paragraphe 24.9, NOTE 1 .....	3
14) Paragraphe 26.3 .....	3
15) Paragraphe 26.9 .....	4
16) Paragraphe 28.7 .....	4
17) Nouveau paragraphe 29.1 <i>bis</i> .....	4
18) Nouveau paragraphe 44.2 <i>bis</i> .....	4
19) Article 46 .....	4
20) Paragraphe 46.1 .....	5
21) Paragraphe 47.3 .....	5
22) Paragraphe 47.8.1 .....	5
23) Paragraphe 47.8.2 .....	5
24) Paragraphe 48.4.4 .....	6
25) Paragraphe 48.8.2 .....	6
26) Annexe D, paragraphe D.2.2 .....	6
27) Annexe G .....	6



**NORME INTERNATIONALE**  
**RECOMMANDATION UIT-T**

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – NOTATION DE SYNTAXE ABSTRAITE**  
**NUMÉRO UN: SPÉCIFICATION DE LA NOTATION DE BASE**

**CORRIGENDUM TECHNIQUE 1**

**1) Paragraphe 3.8.5.3**

*Changer "définitions récursives:" par "définitions récursives (d'un type):"*

**2) Paragraphe 10.1**

*A la fin de la première phrase du paragraphe 10.1, ajouter ce qui suit:*

Dans le Tableau 2, les caractères sont identifiés par les noms qui leur sont attribués dans l'ISO/CEI 10646-1.

*Remplacer les données du Tableau 2 par les suivantes:*

<b>A à Z</b>	(ALPHABET LATIN: LETTRE MAJUSCULE A à LETTRE MAJUSCULE Z)
<b>a à z</b>	(ALPHABET LATIN: LETTRE MINUSCULE a à LETTRE MINUSCULE z)
<b>0 à 9</b>	(CHIFFRE ZÉRO à CHIFFRE 9)
<b>:</b>	(DEUX-POINTS)
<b>=</b>	(SIGNE ÉGAL)
<b>,</b>	(VIRGULE)
<b>{</b>	(ACCOLADE GAUCHE)
<b>}</b>	(ACCOLADE DROITE)
<b>&lt;</b>	(SIGNE INFÉRIEUR À)
<b>.</b>	(POINT)
<b>@</b>	(AROBAS)
<b>(</b>	(PARENTHÈSE GAUCHE)
<b>)</b>	(PARENTHÈSE DROITE)
<b>[</b>	(CROCHET GAUCHE)
<b>]</b>	(CROCHET DROIT)
<b>–</b>	(TRAIT D'UNION – MOINS)
<b>'</b>	(APOSTROPHE)
<b>"</b>	(GUILLEMETS)
<b> </b>	(BARRE VERTICALE)
<b>&amp;</b>	(ESPERLUETTE)
<b>^</b>	(ACCENT CIRCONFLEXE)

- \* (ASTÉRISQUE)
- ; (POINT-VIRGULE)
- ! (POINT D'EXCLAMATION)

### 3) Nouveau paragraphe 11.1.6

*Ajouter un nouveau paragraphe, comme suit:*

**11.1.6** La présente Recommandation | Norme internationale utilise les termes "retour à la ligne" et "espace blanc". Pour représenter les caractères "espace blanc" et "retour à la ligne" dans des spécifications ASN.1 fournies à un outil informatique, on peut utiliser une combinaison quelconque des caractères suivants (les caractères sont nommés et identifiés par une valeur décimale qui est la valeur du codage du caractère dans l'ISO/CEI 646):

Pour un espace blanc:

- TABULATION HORIZONTALE (9)
- ESPACE (32)
- INTERLIGNE (10)
- TABULATION VERTICALE (11)
- PAGE SUIVANTE (12)
- RETOUR CHARIOT (13)

Pour un retour à la ligne:

- INTERLIGNE (10)
- TABULATION VERTICALE (11)
- PAGE SUIVANTE (12)
- RETOUR CHARIOT (13)

### 4) Paragraphe 11.4

Ne concerne pas la version française.

### 5) Paragraphe 12.17

Ne concerne pas la version française.

### 6) Paragraphe 19.4

*Remplacer:*

La valeur associée à chaque nouvelle unité lexicale de la production "AdditionalEnumeration"

*par:*

La valeur associée à chaque nouvelle unité lexicale de la production "EnumerationItem"

### 7) Paragraphe 19.5

*Remplacer:*

Lorsqu'une unité lexicale définie comme nombre nommé "NamedNumber" est utilisée dans la production "AdditionalEnumeration"

*par:*

Lorsqu'une unité lexicale définie comme nombre nommé "NamedNumber" est utilisée dans la production "EnumerationItem" dans "AdditionalEnumeration"

**8) Paragraphe 19.6**

*Remplacer:*

La valeur associée à la première unité lexicale de la production "AdditionalEnumeration"

*par:*

La valeur associée à la première unité lexicale de la production "EnumerationItem" dans "AdditionalEnumeration"

**9) Paragraphe 21.15**

Ne concerne pas la version française.

**10) Paragraphes 24.4 et 26.2**

*Ajouter la phrase suivante à la fin des paragraphes 24.4 et 26.2 avant la Note:*

Toute contrainte appliquée au type référencé n'est pas prise en considération par cette transformation.

**11) Paragraphes 24.5.2 et 24.5.3**

Ne s'applique pas à la version française.

**12) Paragraphe 24.6**

*Remplacer le paragraphe 24.6 par le suivant:*

Lorsque la troisième ou la quatrième forme possible de "ComponentTypeLists" est utilisée, tous les composants "ComponentType" des additions d'extension porteront des étiquettes différentes de celles des composants "ComponentType" qui suivent le cas échéant, jusques et y compris le premier composant "ComponentType" qui n'est pas marqué "OPTIONAL" ou "DEFAULT" dans la deuxième partie, si elle existe, de "RootComponentTypeList".

**13) Paragraphe 24.9, NOTE 1**

Ne concerne pas la version française.

**14) Paragraphe 26.3**

Ne concerne pas la version française.

**15) Paragraphe 26.9**

Ne concerne pas la version française.

**16) Paragraphe 28.7**

Ne concerne pas la version française.

**17) Nouveau paragraphe 29.1 bis**

*Ajouter un nouveau paragraphe, comme suit:*

**29.1 bis** Lorsque "Type" désigne un type contraint, la sélection est effectuée sur le type parent, sans tenir compte de la contrainte.

**18) Nouveau paragraphe 44.2 bis**

*Ajouter un nouveau paragraphe, comme suit:*

**44.2 bis** Lorsque la notation "Constraint" est indiquée à la suite de la notation de type sélection, elle s'applique au type du choix et non au type de la forme sélectionnée dans le type choix.

NOTE – Dans l'exemple suivant, la contrainte (WITH COMPONENTS {..., a ABSENT}) s'applique au type choix "T", et non au type "SEQUENCE" sélectionné (voir 29.1 bis).

```
T ::= CHOICE {  
    a SEQUENCE {  
        a INTEGER OPTIONAL,  
        b BOOLEAN  
    },  
    b NULL  
}  
  
V ::= a < T (WITH COMPONENTS {..., a ABSENT})
```

**19) Article 46**

*Ajouter l'alinéa suivant au début de l'article 46 avant le paragraphe 46.1:*

Lorsqu'on procède à une opération arithmétique sur des types avec contraintes de sous-typage et des ensembles de valeurs, seules les valeurs abstraites contenues dans les différentes racines d'extension sont utilisées dans cette opération. Tous les exemples de notation de valeur (y compris les références de valeur) utilisés dans ces constructions doivent faire référence à une valeur abstraite de la racine d'extension. A moins qu'il n'y ait un marqueur d'extension au niveau le plus externe de la production "ElementSetSpecs", le résultat de l'opération arithmétique n'est pas un type extensible.

Quand on procède à une opération arithmétique sur des ensembles d'objets informationnels, tous les objets informationnels (pas uniquement ceux qui se trouvent dans les racines d'extension) sont utilisés dans cette opération. Si l'un des ensembles d'objets informationnels utilisés est extensible, ou s'il y a un marqueur d'extension à l'extérieur d'une production "ElementSetSpecs", le résultat de l'opération arithmétique est extensible.

**20) Paragraphe 46.1**

Dans "ElementSetSpecs", supprimer la ligne suivante:

```
"..." "," AdditionalElementSetSpec |
```

de sorte que la production devienne:

```
ElementSetSpecs ::=
  RootElementSetSpec |
  RootElementSetSpec "..." |
  RootElementSetSpec "..." "," AdditionalElementSetSpec
```

**21) Paragraphe 47.3**

Remplacer le paragraphe 47.3 et sa Note par ce qui suit:

**47.3** Le résultat d'une opération arithmétique impliquant des contraintes de sous-typage, des ensembles de valeurs ou des ensembles d'objets extensibles, est décrit à l'article 46.

**22) Paragraphe 47.8.1**

Remplacer:

```
A ::= SET {
  a    A,
  b    CHOICE {
  c    C,
  ...,
  ...,
  d    D
  }
}
```

par:

```
A ::= SET {
  a    A,
  b    CHOICE {
  c    C,
  d    D,
  ...,
  ...
  }
}
```

**23) Paragraphe 47.8.2**

Remplacer:

```
A ::= SET {
  a    A,
  b    CHOICE {
  c    C,
  ...,
  ...,
  d    D,
  },
  ...,
  e    E
}
```

par:

```

A ::= SET {
    a      A,
    b      CHOICE {
            c      C,
            d      D,
            ...,
            ...
        },
    ...,
    e      E
}
    
```

#### 24) Paragraphe 48.4.4

Ajouter la Note suivante:

NOTE – Lorsqu'une construction "ValueRange" est utilisée dans une contrainte de limitation d'alphabet "PermittedAlphabet" les valeurs "LowerEndValue" et "UpperEndValue" doivent être des chaînes de caractères de longueur 1.

#### 25) Paragraphe 48.8.2

A la fin du paragraphe 48.8.2, ajouter la Note suivante:

NOTE – Une notation "InnerTypeConstraints" appliquée à un ensemble ou à un type "SEQUENCE" ou "SET" n'est pas prise en considération par la transformation "COMPONENTS OF" (voir paragraphes 24.4 et 26.2).

#### 26) Annexe D, paragraphe D.2.2

Ne concerne pas la version française.

#### 27) Annexe G

Dans "ElementSetSpecs", supprimer la ligne suivante:

```
"..." "," AdditionalElementSetSpec |
```

de sorte que la production devienne:

```

ElementSetSpecs ::=
    RootElementSetSpec |
    RootElementSetSpec "," "..." |
    RootElementSetSpec "," "..." "," AdditionalElementSetSpec
    
```

## SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
<b>Série X</b>	<b>Réseaux pour données et communication entre systèmes ouverts</b>
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information
Série Z	Langages et aspects informatiques généraux des systèmes de télécommunication